

violence et intimidation feront l'objet de comités de travail. Deux parents, parmi les parents élus au conseil d'établissement, sont recherchés pour le projet éducatif et un pour le plan de lutte contre violence et intimidation. Projet éducatif : Jolène Richer et Frédérique Cavellezi sont intéressées par le projet éducatif. Kateri Monticone questionne la portée des différents projets afin de prendre une décision. Il est demandé aux parents du CÉ de faire suivre un courriel à Mme Degrasse pour signifier leur intérêt pour les deux différents comités de travail. Nicolas Delfon précise que pour le projet pédagogique, différentes consultations seront faites auprès de la communauté. Geneviève Talbot demande si les comités de travail seront de jour ou de soir; ça sera de jour. Il est proposé par Geneviève Talbot de solliciter le comité pédagogique pour contribuer au projet éducatif. Mme Degrasse explique qu'habituellement, un ou deux parents du CÉ sont requis. Kateri Monticone souhaite connaître le nombre d'heures requises pour chacun des comités. Ces éléments seront précisés dans l'info-lettre.

M Tardif, directeur général du Centre de services scolaires des Laurentides, s'excuse de son retard. Un retour est fait sur une rencontre au CÉ de Chante-au-vent concernant les classes modulaires dans la cours de l'école. Certains parents de Chante-au-vent se sentaient lésés par l'installation des modulaires. Diverses statistiques ont été présentées. L'aire de la cours de Chante-au-vent excède de beaucoup les normes de cours d'écoles. Il fut convenu qu'il n'y a pas de préjudice relativement aux mètres carrés disponibles sur la cour. Il a été nommé qu'un manque de considération au départ de l'installation des modulaire est à l'origine de cet imbroglio. Une annonce est imminente pour la construction d'une nouvelle école (pour Chante-au-vent). La portée de cette construction d'école (incluant ou non l'école de l'Expédition) demeure à préciser. La possibilité du scénario pour l'Expédition d'intégrer la structure actuelle de Chante-au-vent à la construction d'une nouvelle école requiert des travaux de quelques années.

Le CÉ de Chante-au-vent souhaite être informé le plus rapidement possible de l'implantation des modulaires sur le terrain de Chante-au-vent. À l'heure actuelle, deux modulaires sont prévus pour la rentrée 22-23. Il n'est pas souhaité de diviser davantage l'école de l'Expédition. D'autres modulaires pourraient être implantés si le besoin est présent dans le futur.

Il fût question de la provenance des élèves de l'école de l'Expédition. 22 proviennent de Chante-au-vent, 50 de St-joseph (en débordement). Finalement, le développement de l'école de l'Expédition a permis de retarder la mise en place de modulaires sur le terrain de Chante-au-vent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

- 1. Présences**
- 2. Mot de bienvenue de la direction et directeur général du CSSL**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Parole au public**
- 5. Adoption du procès-verbal du 16 novembre**
- 6. Suivis au procès-verbal du 16 novembre**
- 7. Informations de la direction**
 - 7.1 Budget annuel de l'école 21-22**
 - 7.2 Assemblée générale obligatoire 13 janvier 19h**
- 8. Représentant membre de la communauté**
- 9. Comité de parents du CSSL : suivi**
- 10. Service de garde et arrêts pédagogiques**
- 11. Informations des comités**
 - 11.1 Comité Appartenance et Financement en pause**
 - 11.2 Comité Co-éducation**
 - 11.3 Comité Communications**
 - 11.4 Comité Pédagogie**
- 12. Suivis des enseignants**
- 13. Suivis des parents**
 - 13.1 Adresse courriel pour la présidence**
 - 13.2 Causerie facultative pré-assemblée 20 décembre à 19h**
 - 13.3 Proposition de modification régie interne P.3 (questions au public)**
- 14. RÉPAQ**
- 15. Levée de la séance**

CÉE-2021-2022-15 L'ordre du jour est proposé par Frédérique Cavezzalli et adopté par Sylvie Bielen

4. Parole au public

Q1 Une question concernant la pédagogie et la gestion de classe a été transmise à l'avance. Celle-ci a été transférée à Mme Degrasse pour qu'elle puisse y répondre étant donné que ce sont des points qui concernent l'équipe école et non le CÉ.

Une formation a été suivie par différents membres du CÉ (offerte par Centre de services scolaires). Il fut précisé que le point parole au public est disponible pour les parents afin qu'ils puissent proposer des projets et pistes de réflexions en lien avec les sujets traités par le CÉ. Les autres questions doivent être adressées davantage à la direction ou à l'enseignant(e) de son enfant.

Lors du prochain CÉ express, les différents sujets qui relèvent d'un CÉ seront précisés (lien). Le 18 mars, une rencontre RÉPAQ traitera d'un CÉ dans un modèle alternatif et communication avec les parents. Il est suggéré par Nicolas Delfon que le comité communication travaille sur les enjeux de communication entre les parents et l'école. Mme Degrasse précise que tous les aspects nominatifs, enjeux de classe, gestion de classe et organisation de l'école doivent être dirigés vers la direction de l'école et non vers le CÉ.

5. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021

CÉE-2021-2022-16 Le PV du 16 novembre 2021 est conforme et proposé par Frédérique Cavezzalli et adopté par Émilie Arsenault

6. Suivis au procès-verbal du 16 novembre 2021

Bottin pour parents de l'école : Discussion entre la direction et comité communication a eu lieu. Il est nécessaire de valider si les parents souhaitent que leur adresse courriel soit partagée (enjeu de confidentialité). Si parents sont en accord, il est possible de faire un bottin. Un sondage sera lancé auprès des parents. Sera intégré au sondage préparé par comité de co-éducation.

Suivi sur modulaires; fait par M. Tardif.

Espace physique pour rencontres comités en soirée : les espaces de l'école seront disponibles pour les comités en soirée, en présence d'un enseignant toujours.

Comité financement : mise en pause, voir 11.1

Sondage comité financement pour perception des priorités; questionnement sur les suites de ce sondage vu la mise en suspend ce comité et sur le sondage pour équipement de ski de fond. En attente du retour de Nieves, l'enseignante responsable.

Trois suivis étaient notés pour suivi en cours d'année :

- Soutien aux comportements positifs (SCP) : comité de travail en place (équipe école). Le CÉ sera informé via la direction de l'avancement des travaux.

- Arbre des valeurs : sera discuté par l'équipe école et sera en lien avec SCP. Sera actualisé et devra impliquer tous les enfants de l'école, reflétant les valeurs de l'école et être rassembleur.

- Pérennité des comités d'année en année reporté au printemps pour assurer la suite en 2022-2023.

7. Informations de la direction

Tests rapides (COVID) remis aux élèves, les activités de Noël seront sécuritaires en fonction des

consignes sanitaires.

7.1 Budget annuel de l'école 21-22. Budgets définitifs reçus le 10 décembre 2021. Nouvelles mesures significatives sont appréciées par la direction et au profit des élèves. Sera présenté à l'équipe école en premier lieu et au CÉ de janvier 2022. Budget en équilibre. Geneviève Talbot demande s'il est possible d'avoir deux suivis en cours d'année de l'évolution des dépenses de l'école. Cette demande est acceptée par la direction.

7.2 Assemblée générale obligatoire 13 janvier 19h : a été annoncée via l'info-lettre. Mme Degrasse a fait les démarches pour trouver un espace physique de rencontre. Il n'est pas possible de savoir pour l'instant si cette rencontre sera en présentiel ou en virtuel. Le contexte sanitaire recommande le télé-travail. Il est possible que le centre de services ne recommande pas les rencontres en présentiel. Tous recevront l'information finale par courriel de l'école quelques jours avant le 13 janvier.

8. Représentant de la communauté

Dépôt de la candidature de monsieur Christian Desjardins. Il a travaillé des 3 écoles alternatives comme enseignant. A été sur comité fondateur de l'école alternative l'Expédition la dernière année avant l'ouverture de l'école. Croit à la pédagogie par projets, aux projets personnels des enfants. Longue expérience en co-éducation, il a été responsable enseignant du comité coéducation de l'école le Baluchon de nombreuses années. Souhaite s'impliquer pour la pérennité de l'école et l'actualisation des différents volets alternatifs.

CÉE-2021-2022-17 Geneviève Talbot propose la candidature de M. Desjardins, appuyée par Jolène Richer.

9. Comité de parents du CSSL :

- Demande de brigadier accueillie favorablement et transmise à la municipalité.
- Calendrier sur 10 jours : les avis sont variables. Celui de 2022-2023 est adopté et sera sur 10 jours. Ce calendrier est favorable pour les spécialistes. Les parents ne sont pas favorables à avoir des journées pédagogiques en semaine (pas systématiquement le vendredi ou lundi).
- Autobus scolaires : problème pénurie de chauffeurs. Différents retards ou absence de transport en sont les conséquences. Peu d'impact, à ce jour, pour l'école de l'Expédition.

10. Service de garde et arrêts pédagogiques

Service de garde :

Sondage pour journée tempête : les 15 inscriptions requises ont été reçues et le service sera offert à partir de 7 :30.

Sondage pour journée pédagogique du 7 janvier: les 4 enfants qui souhaitent avoir accès aux services de garde seront dirigés vers Chante-au-vent étant donné que le minimum d'inscriptions n'a pas été atteint pour l'école de l'Expédition.

Arrêt pédagogique : un rappel a été fait pour que que les parents qui s'impliquent en support au service de garde lors des arrêts pédagogiques aident davantage pour préparation, animation et nettoyage. Le 22 décembre : des messages seront envoyés pour que les enfants amènent un jeu. Le thème est le partage. Certaines classes ont fait des cadeaux pour les enfants de l'école. Un lutin chanteur distribuera les cadeaux et biscuits préparés par Nadine. Prochain trimestre en cours de préparation, sondage envoyé et parents au fait de leur horaire. Beaucoup de parents se sont impliqués, merci! Bravo à Chantal-Josée et Jeannette pour leur implication.

11. Informations des comités

11.1 Comité Appartenance et Financement en pause : L'équipe école doit se recentrer sur les priorités d'organisation, les chantiers en cours et respecter la capacité d'engagement de toutes les parties. Sera repris lorsque le contexte le permettra. Mme Degrasse remercie de la compréhension des parents. Kateri Monticone demande si la suspension du comité appartenance concerne aussi les activités dans la communauté. Mme Degrasse précise que si des activités sont organisées en dehors du cadre scolaire (ex. : cabane à sucre un samedi), c'est possible. Geneviève Talbot explique qu'en décembre 2020, Michl Nicholson (RÉPAQ) avait recommandé la création d'un référentiel structurant les différents comités. Mme Talbot avait l'impression que nous étions mieux structurés cette année que l'an dernier. Trouve difficile de remettre certains comités sur pause. Nicolas Delfon demande s'il avait été envisagé de poursuivre les comités plus longtemps avant de mettre sur pause. M. Desjardins remet en perspective la nécessité d'entendre l'équipe école et de mettre en perspective les nombreux départs et arrivées au sein de l'équipe.

Anne St-Aubin rappelle le contexte sur lequel on a travaillé le référentiel. Contexte de crise, direction d'école en changement, d'où il ne reste que mme St-Aubin dans l'équipe école pour porter l'esprit de ce référentiel. Il est nécessaire pour l'équipe école de s'approprier ces concepts. Les comités maintenus ont été choisis pour permettre la présence des parents dans l'école et le rayonnement de la pédagogie au sein de l'école.

11.2 Comité Co-éducation : Frédérique Cavezzali trouve l'atmosphère lourde, qu'il y a beaucoup de chialage et mentionne sa crainte de perdre des membres de l'équipe école dans ce climat. De ce fait, elle ne se sent pas en mesure de faire son suivi. Elle préfère quitter la rencontre et son suivi sera transmis via l'info-lettre.

Son départ est suivi d'une discussion impromptue sur la pression induite dans les discussions au CÉ et l'impression que les échanges au CÉ ne sont pas constructifs. M. Desjardins nomme que la passion des parents met parfois, sans intention malveillante, une pression sur l'équipe école. Mme Degrasse nomme que les enseignants vivent une pression et que la collaboration et le soutien des parents sont primordiaux. Il est nommé qu'il est dommage de percevoir les échanges comme des reproches. L'objectif est davantage de partager nos opinions et de faire avancer les réflexions. Émilie Arsenault nomme que le feed-back des parents lors des communications de mi-étape lui ont fait le plus grand bien et qu'elle a besoin de temps pour bien intégrer le concept alternatif. Kateri Monticone nomme apprécier la discussion et être aussi en apprentissage sur le rôle du parent dans un modèle alternatif. Il est important de comprendre les rôles de chacun dans un modèle alternatif. Le travail merveilleux des enseignants est souligné et remercié.

11.3 Comité Communications : pas eu de rencontre. Chantier du site web en cours. Info lettre toujours en place.

11.4 Comité Pédagogie : pas eu de rencontre depuis dernier CÉ. Mme Degrasse se joindra au comité. Prochaine rencontre prévue en janvier.

12. Suivi des enseignants :

Émilie Arsenault rapporte que lors des arrêts pédagogiques, l'équipe école construit la structure, les attentes et la fondation qui permettent la pérennité du projet de l'école. Différents éléments tel que l'horaire de co-éducation, le partage d'outils entre enseignants, etc, sont en production pour permettre aux nouveaux enseignants de s'ancrer dès septembre au projet de l'école et de demeurer cohérents. M Desjardins ajoute que cet aspect d'organisation est primordial pour soutenir l'équipe et créer l'espace pour définir le projet éducatif de l'école. On souligne et remercie le support de Mme Degrasse et Magalie Jutras (conseillère pédagogique) ainsi que l'entraide entre collègues.

Sylvie Bielen nomme la pertinence des rencontres entre enseignants lors des arrêts pédagogiques. La semaine avant Noël est planifiée avec plusieurs activités. Un sentiment de reprise en main est partagée par l'équipe école. On souligne le projet de collaboration de Dominique, l'enseignant remplaçant en éducation physique.

Anne St-Aubin parle de l'autonomie des élèves de sa classe, qui sont en partie avec elle pour la deuxième année consécutive. Des vidéos sur la démarche de production de projets personnels par les enfants sont partagés aux autres classes. Les enfants sont fatigués mais heureux et fiers. Les élèves s'adressent de plus en plus à tous les adultes de l'école. Elle souligne l'apport des parents en co-éducation.

13. Suivis des parents

Rappel de la causerie le 20 décembre.
Les autres points sont reportés en janvier 2022.

14. RÉPAQ :

Point reporté en janvier 2022

15. Levée de la séance :

CÉE-2021-2022-18 La séance est levée à 21h50, proposé par Geneviève Talbot, appuyée par Émilie Arsenault

Julie Degrasse, directrice

Jolène Richer, présidente